

MAIRIE
DE
COUTURE D'ARGENSON
79110

Tél. 05.49.07.87.22

Fax. 09.82.11.07.94

Nombre de conseillers : 9

Présents : 8

Votants : 8

COMPTE RENDU

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf mars à dix-huit heures quinze, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M Jacques QUINTARD, Maire.

Etaient présents : J. Quintard, J. Daniaud J. Liuzzi, J. Pougnaud, E. Fraignaud, Ph. Thinon, J. Douit, C. Collardeau.

Absents : B. Louineau.

Secrétaire de séance : J. Liuzzi.

Le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Convocation du : 6 mars 2018.

* **PRESENTATION SOCIETE VOLKSWIND**

Présentation de la mise en place d'un projet éolien par la société VOLKSWIND. Plusieurs questions ont été posées par le conseil sur les retombées financières de la mise en place de ce projet. Les réponses sont restées évasives et feront l'objet de discussion dans le cadre éventuel de cette mise en place.

* **AGRANDISSEMENT DU PARKING DERRIERE L'ECOLE**

Mr le Maire présente aux conseiller le coût de l'agrandissement du parking derrière l'école qui serait d'un montant de 5000€ (réalisation par le SIVU). Pas de réticence exprimée de la part des conseillers.

* **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT CUI/CAE AUVIN JOACHIM**

Mr AUVIN Joachim, actuellement en CUI/CAE comme agent d'entretien à son contrat qui se termine au 14 avril 2018.

L'aide de l'état concernant ce contrat passe de 82% à 50%.

Le conseil municipal est favorable pour le renouvellement de son contrat. Un conseiller de Pôle emploi doit venir en mairie à ce sujet le 27 mars pour discuter des modalités. Les heures de son contrat seront décidées ultérieurement.

*** RENOUVELLEMENT DE CONTRAT CDD BOUREAU VANESSA**

Mme BOUREAU Vanessa est actuellement en CDD à l'agence postale.
Son contrat prend fin le 30 avril 2018.

Le conseil municipal est favorable pour le renouvellement du contrat à l'identique, c'est-à-dire à raison de 12h30 par semaine.

*** TAILLE DES ARBRES**

Ce travail ne pouvant pas être effectué par les cantonniers en raison des mesures de sécurité en vigueur et l'absence de nacelle utile à cet effet, l'entreprise LEHIR se chargera de cette tâche.

Le devis s'élève à 420 € TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

*** TARIFS SALLE ASSOCIATIVE**

Il a été décidé un tarif de 50€ pour une journée et 70€ pour 2 jours pour les résidents de la commune (ainsi que pour la marpa).

Et 70€ la journée et 90€ pour 2 jours pour les demandes hors commune.

La salle est gratuite pour les associations de la commune.

*** INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DU BAR ASSOCIATIF**

Suite aux malfaçons constatées par l'architecte, une nouvelle entreprise est chargée de corriger et remettre en état les erreurs relevées. Les travaux effectués ne seront pas payés intégralement et la partie des sommes non versées seront réservées pour l'entreprise chargée de la mise en conformité.

Un nouvel appel d'offre est paru sur les journaux en date du 26 mars 2018.

*** POTEAUX INCENDIE**

Mr le Maire expose que le SYNDICAT MIXTE 4B a fait un devis pour le remplacement de poteau incendie (1 rue de la Croix) pour un montant de 1557.60 TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

A Couture d'Argenson le 19 mars 2018
Le Maire, J. Quintard